

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 153 Sulfat/Sulphate/Sulfate, Cuve d'analyse; 1/2

Date de révision: 12.05.2022

Code du produit: LCK153-1

Page 1 de 10

Date de création: 04.02.2005

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

LCK 153 Sulfat/Sulphate/Sulfate, Cuve d'analyse; 1/2

UFI: EYN5-EF6X-280Y-2CSF

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 * Fax +33 (0) 1 69 67 34 99
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tel. +32 15 42 35 00 * Fax +32 15 41 61 20
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE
Rorschacherstrasse 30a
CH-9424 Rheineck
Tel. +41 (0)848 55 66 99
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine
MA-Casablanca 20000
Tél. +212 (0) 522 97 95 75
e-mail: info-mena@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux: Met. Corr. 1

Mentions de danger:

Peut être corrosif pour les métaux.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 153 Sulfat/Sulphate/Sulfate, Cuve d'analyse; 1/2

Date de révision: 12.05.2022

Code du produit: LCK153-1

Page 2 de 10

Date de création: 04.02.2005

Mention d'avertissement:

Attention

Pictogrammes:

Mentions de danger

H290

Peut être corrosif pour les métaux.

Conseils de prudence

P390

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Conseils supplémentaires

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification CLP			
7732-18-5	Eau			>75 %
	231-791-2			
7647-14-5	Sodium chlorure			<25 %
	231-598-3		01-2119485491-33	
7647-01-0	acide chlorhydrique à ... %			<1 %
	231-595-7	017-002-01-X	01-2119484862-27	
	Skin Corr. 1B, STOT SE 3; H314 H335			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques et facteurs M

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques et facteurs M		
7647-01-0	231-595-7	acide chlorhydrique à ... %	<1 %
	Skin Corr. 1B; H314: >= 25 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 10 - < 25 Eye Irrit. 2; H319: >= 10 - < 25 STOT SE 3; H335: >= 10 - 100		

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 153 Sulfat/Sulphate/Sulfate, Cuve d'analyse; 1/2

Date de révision: 12.05.2022

Code du produit: LCK153-1

Page 3 de 10

Date de création: 04.02.2005

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'effet connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

6.4. Référence à d'autres rubriques

13. Considérations relatives à l'élimination

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Préventions des incendies et explosion

Voir également section 5

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver dans un endroit sec et frais.

Température de stockage: 15 - 25°C

Conseils pour le stockage en commun

Aucun à notre connaissance.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 153 Sulfat/Sulphate/Sulfate, Cuve d'analyse; 1/2

Date de révision: 12.05.2022

Code du produit: LCK153-1

Page 4 de 10

Date de création: 04.02.2005

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
7647-01-0	Chlorure d'hydrogène	5	7,6		VLE (15 min)	

Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.

Protection de la peau

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière. Type de Filtre recommandé: Filtre ABEK

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	inodore
pH-Valeur:	2

Modification d'état

Point de fusion:	donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	donnée non disponible
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Point d'écoulement:	non applicable
:	donnée non disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 153 Sulfat/Sulphate/Sulfate, Cuve d'analyse; 1/2

Date de révision: 12.05.2022

Code du produit: LCK153-1

Page 5 de 10

Date de création: 04.02.2005

Point d'éclair: non applicable

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Dangers d'explosion

non applicable

Limite inférieure d'explosivité: non applicable

Limite supérieure d'explosivité: non applicable

Température d'inflammation: donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: donnée non disponible

Propriétés comburantes

non applicable

Pression de vapeur: donnée non disponible

Pression de vapeur: donnée non disponible

Densité: 1,02 g/cm³

Densité apparente: non applicable

Hydrosolubilité: soluble

Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage: donnée non disponible

Viscosité dynamique: donnée non disponible

Viscosité cinématique: donnée non disponible

Durée d'écoulement: donnée non disponible

Densité de vapeur: donnée non disponible

Taux d'évaporation: donnée non disponible

Épreuve de séparation du solvant: donnée non disponible

Teneur en solvant: donnée non disponible

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: non applicable

donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Voir également section 10.3

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 153 Sulfat/Sulphate/Sulfate, Cuve d'analyse; 1/2

Date de révision: 12.05.2022

Code du produit: LCK153-1

Page 6 de 10

Date de création: 04.02.2005

10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Information supplémentaire

Aucun à notre connaissance.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
7647-14-5	Sodium chlorure					
	orale	DL50 mg/kg	3000	Ratte		
	cutanée	DL50 mg/kg	>10000	Kaninchen		

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Pas d'effet connu.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ne contient aucune substance classée comme sensibilisante.

Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Information supplémentaire référentes à des preuves

donnée non disponible

Expériences tirées de la pratique**Observations relatives à la classification**

donnée non disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 153 Sulfat/Sulphate/Sulfate, Cuve d'analyse; 1/2

Date de révision: 12.05.2022

Code du produit: LCK153-1

Page 7 de 10

Date de création: 04.02.2005

Observation diverses

donnée non disponible

Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
7647-14-5	Sodium chlorure					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	7650	96 h	Pimephales promelas	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1000	48 h	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'effet connu.

Information supplémentaire

donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 153 Sulfat/Sulphate/Sulfate, Cuve d'analyse; 1/2

Date de révision: 12.05.2022

Code du produit: LCK153-1

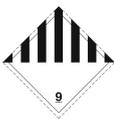
Page 8 de 10

Date de création: 04.02.2005

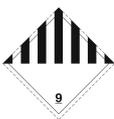
L'élimination des emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	TROUSSE CHIMIQUE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	9
	
Code de classement:	M11
Dispositions spéciales:	251 340
Quantité limitée (LQ):	SP251
Quantité exceptée:	SP340
Catégorie de transport:	2
N° danger:	-
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	9
	
Marine polluant:	-
Dispositions spéciales:	251, 340
Quantité limitée (LQ):	See SP251
Quantité exceptée:	SP340
EmS:	F-A, S-P

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	9

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

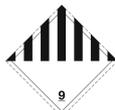
LCK 153 Sulfat/Sulphate/Sulfate, Cuve d'analyse; 1/2

Date de révision: 12.05.2022

Code du produit: LCK153-1

Page 9 de 10

Date de création: 04.02.2005



Dispositions spéciales:	A44 A163
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 kg
Passenger LQ:	Y960
Quantité exceptée:	E0
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	960
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	10 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	960
IATA-Quantité maximale (cargo):	10 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

Information supplémentaire

Les Indications de transport s'appliquent à l'emballage entier!

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Date de révision 12.05.2022

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2

Date de révision 14.04.2021

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 3, 7, 15

Date de révision 17.03.2020

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 15

Date de révision 07.03.2017

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 14

Révision: 30.03.2016

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 7

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Met. Corr. 1; H290	Sur la base des données de contrôle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 153 Sulfat/Sulphate/Sulfate, Cuve d'analyse; 1/2

Date de révision: 12.05.2022

Code du produit: LCK153-1

Page 10 de 10

Date de création: 04.02.2005

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 153 Sulfat/Sulphate/Sulfate, LCK 153 A; 2/2

Date de révision: 14.04.2021

Code du produit: LCK153-2

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

LCK 153 Sulfat/Sulphate/Sulfate, LCK 153 A; 2/2

Nom de la substance: chlorure de baryum
N° CAS: 10326-27-9
N° Index: 056-004-00-8
N° CE: 233-788-1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 * Fax +33 (0) 1 69 67 34 99
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tel. +32 15 42 35 00 * Fax +32 15 41 61 20
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE
Rorschacherstrasse 30a
CH-9424 Rheineck
Tel. +41 (0)848 55 66 99
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine
MA-Casablanca 20000
Tél. +212 (0) 522 97 95 75
e-mail: info-mena@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:
Toxicité aiguë: Acute Tox. 3
Toxicité aiguë: Acute Tox. 4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2
Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 153 Sulfat/Sulphate/Sulfate, LCK 153 A; 2/2

Date de révision: 14.04.2021

Code du produit: LCK153-2

Page 2 de 9

Mentions de danger:
 Toxique en cas d'ingestion.
 Nocif par inhalation.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement (CE) n° 1272/2008
Mention Danger

d'avertissement:
Pictogrammes:

Mentions de danger

H301 Toxique en cas d'ingestion.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H332 Nocif par inhalation.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.1. Substances
Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
10326-27-9	chlorure de baryum			100 %
	233-788-1	056-004-00-8		
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 3; H301 H332 H319 H412			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 153 Sulfat/Sulphate/Sulfate, LCK 153 A; 2/2

Date de révision: 14.04.2021

Code du produit: LCK153-2

Page 3 de 9

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

effets irritants, Toux, Insuffisance respiratoire, Activité cardiaque irrégulière

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

6.4. Référence à d'autres rubriques

13. Considérations relatives à l'élimination

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver dans un endroit sec et frais.

Température de stockage: 15 - 25°C

Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 153 Sulfat/Sulphate/Sulfate, LCK 153 A; 2/2

Date de révision: 14.04.2021

Code du produit: LCK153-2

Page 4 de 9

Réactif pour analyses

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Aucun à notre connaissance.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Gants de protection résistant aux produits chimiques

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 2016/425/CE et la norme correspondante DIN EN ISO 374-1.

Protection respiratoire

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

Type de Filtre recommandé: Filtre ABEK

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	solide
Couleur:	blanc
Odeur:	inodore
pH-Valeur (à 20 °C):	5,2-8,2 (50g/l H ₂ O)
Modification d'état	
Point de fusion:	963 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	1560 °C
Point de sublimation:	donnée non disponible
Point de ramollissement:	non applicable
Point d'écoulement:	non applicable
Point d'éclair:	non applicable
Inflammabilité	
solide:	non applicable
gaz:	non applicable
Dangers d'explosion	
non applicable	
Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Température d'inflammation:	non applicable

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 153 Sulfat/Sulphate/Sulfate, LCK 153 A; 2/2

Date de révision: 14.04.2021

Code du produit: LCK153-2

Page 5 de 9

Température d'auto-inflammabilité

solide: donnée non disponible
gaz: non applicable

Température de décomposition: > 100 °C

Propriétés comburantes

non applicable

Pression de vapeur: donnée non disponible

Densité (à 20 °C): 3,86 g/cm³Densité apparente: 1350 kg/m³Hydrosolubilité:
(à 20 °C) 375 g/L**Solubilité dans d'autres solvants**

donnée non disponible

Coefficient de partage: non applicable

Viscosité dynamique: non applicable

Viscosité cinématique: non applicable

Durée d'écoulement: non applicable

Densité de vapeur: non applicable

Taux d'évaporation: non applicable

Épreuve de séparation du solvant: non applicable

Teneur en solvant: non applicable

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les substances suivantes: Oxydants forts, Agents réducteurs, Acides

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.5. Matières incompatibles

Acides
Oxydants forts, Agents réducteurs

10.6. Produits de décomposition dangereux

Gaz chlorhydrique

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas d'information toxicologique disponible.

Toxicité aiguë

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 153 Sulfat/Sulphate/Sulfate, LCK 153 A; 2/2

Date de révision: 14.04.2021

Code du produit: LCK153-2

Page 6 de 9

Toxique en cas d'ingestion.
Nocif par inhalation.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
10326-27-9	chlorure de baryum				
	orale	DL50 mg/kg	118	Ratte	IUCLID
	inhalation vapeur	ATE	11 mg/l		
	inhalation (4 h) aérosol	CL50	1,1 mg/l	Ratte	

Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
donnée non disponible

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Mutagénicité (Essai de cytogénétique in vitro sur le mammifère) négatif

Non mutagène dans le test d'Ames.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Les effets dus à l'ingestion peuvent inclure: Nausée, Douleur, Collapsus cardio-vasculaire, Vertiges, Irrégularités cardiaques, Décès

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Effets toxiques pour le poisson et le plancton. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
10326-27-9	chlorure de baryum					
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	14,5	48 h Daphnia magna	IUCLID	

12.2. Persistance et dégradabilité

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 153 Sulfat/Sulphate/Sulfate, LCK 153 A; 2/2

Date de révision: 14.04.2021

Code du produit: LCK153-2

Page 7 de 9

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'effet connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement .

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Code d'élimination des déchets - Produit

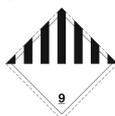
160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	TROUSSE CHIMIQUE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	9



Code de classement:	M11
Dispositions spéciales:	251 340
Quantité limitée (LQ):	SP251
Quantité exceptée:	SP340
Catégorie de transport:	2
N° danger:	-
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Transport fluvial (ADN)**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Non testé

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	9

Fiche de données de sécurité

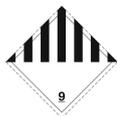
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 153 Sulfat/Sulphate/Sulfate, LCK 153 A; 2/2

Date de révision: 14.04.2021

Code du produit: LCK153-2

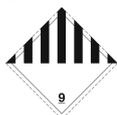
Page 8 de 9



Marine polluant: --
Dispositions spéciales: 251, 340
Quantité limitée (LQ): See SP251
Quantité exceptée: SP340
EmS: F-A, S-P

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: A44 A163
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 kg
Passenger LQ: Y960
Quantité exceptée: E0
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 960
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 10 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 960
IATA-Quantité maximale (cargo): 10 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans rapport

Information supplémentaire

Les Indications de transport s'appliquent à l'emballage entier!

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE****Information supplémentaire**

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Législation nationale

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 153 Sulfat/Sulphate/Sulfate, LCK 153 A; 2/2

Date de révision: 14.04.2021

Code du produit: LCK153-2

Page 9 de 9

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

Information supplémentaire

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Date de révision 14.04.2021

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 7, 15

Date de révision 17.03.2020

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 3, 4, 11, 15

Date de révision 07.03.2017

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 14, 15

Révision: 30.03.2016

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 7

Révision: 1.10.2014

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.